



**Direction des
services
judiciaires**

Paris, le 17 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Professionnels du public ou du privé, le monde de la justice vous intéresse ?
Le ministère de la Justice recrute, devenez magistrat !**

Vous avez au moins 35 ans, vous travaillez depuis 7 ans et pensez à une réorientation professionnelle ? Vous exercez une activité professionnelle dans le **domaine juridique, administratif, économique ou social, particulièrement qualifiante** pour devenir magistrat ? Mettez votre savoir-faire au service de la justice ! Le ministère propose **80 postes de magistrats du second grade**, accessibles par le concours complémentaire.

Avocats, notaires, directeurs des services de greffe judiciaire, greffiers des services judiciaires, officiers de police ou de gendarmerie, juristes d'entreprise, cadres de la fonction publique sont particulièrement concernés pour exercer cette **profession diversifiée et à haute responsabilité**.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 mai. Les candidats peuvent imprimer le dossier de candidature à partir du site internet de l'École nationale de la magistrature : www.enm.justice.fr

Les conditions à remplir ainsi que les modalités d'inscription au concours sont disponibles [en cliquant sur ce lien](#).

Pour en savoir plus :

Consulter l'arrêté du 13 avril 2018 portant ouverture au titre de l'année 2018 du concours de recrutement de magistrats du second grade de la hiérarchie judiciaire.

Accéder au [site internet](#) de l'ENM.

Si vous souhaitez devenir magistrat et que vous ne remplissez pas la condition d'activité professionnelle particulièrement qualifiante, il existe d'autres voies d'accès à l'ENM : le [2ème](#) et le [3ème](#) concours (les inscriptions pour ces concours, ouverts chaque année, sont closes pour 2018).

Contact presse – Direction des Services judiciaires du ministère de la Justice
com.dsj-cab@justice.gouv.fr / 01 70 22 87 37

